



INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Pour bénéficier des services de l'accueil de loisirs la constitution d'un dossier (fiche de renseignements, fiche sanitaire) est obligatoire

Nom de l'enfant : _____
Prénom de l'enfant : _____
Classe à la rentrée 2020/2021 : _____

PERISCOLAIRE matin et soir (payant)

(avant, après l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis)

Facturation, à la demi-heure, de la présence effective de l'enfant.

Pas d'inscription obligatoire. Toutefois en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, il est possible qu'ultérieurement une inscription au planning ou à l'année soit obligatoire.

Votre enfant est-il susceptible de venir :

Le matin : oui non

L'après-midi : oui non

Le soir, mon enfant est autorisé à repartir seul : oui non à _____ h

PERISCOLAIRE mercredi (payant) : inscription obligatoire

Inscription à l'année

Cochez la case correspondant à vos besoins

	Journée entière	Matin (départ 12h)	Après-midi (arrivée 13h)
Tous les mercredis			
Tous les mercredis semaine paire			
Tous les mercredis semaine impaire			

Précisions: _____

Inscription au planning

Pour chacun de vos besoins, il est impératif de nous retourner **le planning par écrit** (mail, courrier, coupon disponible à l'association ou sur le site...), dès que possible et au plus tard le mercredi précédent.

Les inscriptions sont fonction de la place disponible.

Mon enfant est autorisé à repartir seul : oui non à _____ h

Je soussigné (e), _____ responsable légal de l'enfant déclare exacts les renseignements portés sur la fiche d'inscription

Le : _____

Signature : _____